

# L'extrême-droite est un danger pour l'école

Le Rassemblement national est toujours un parti raciste et dangereux pour la démocratie. La percée de l'extrême droite est la conséquence de la politique menée lors du dernier quinquennat. Les gouvernements successifs ont sans cesse, par le propos ou par les actes, légitimé, voire recyclé les thèses racistes, xénophobes et sexistes du FN/RN. L'extrême droite impose sa vision du monde qui repose sur la peur et la haine de l'autre : les personnes immigrées, musulmanes, juives ou LGBTQIA+... et l'exaltation d'une "nation française" entendue comme excluante.

On voit dans son projet pour l'école que le FN/RN défend la reproduction des élites contre l'école pour toutes.

## **Le FN/RN attaque l'école à l'Assemblée nationale !**

Tout comme dans les mairies détenues par le FN/RN, les marottes du parti sont maintenant portées par ses 88 député.es au cœur du palais Bourbon. A peine élu député de la deuxième circonscription du Loir-et-Cher, l'ancien inspecteur de l'éducation nationale, Roger Chudeau présente ou cosigne trois

propositions de loi, toutes en rapport avec l'éducation : l'une visant à instaurer l'uniforme obligatoire pour les élèves à l'école primaire et au collège, une deuxième pour « rétablir le droit à l'instruction en famille » et la dernière visant à interdire le port du voile par les femmes qui accompagnent des sorties ou des voyages scolaires. L'extrême droite ne parle pas des vraies difficultés de l'école. Que ce soit dans le programme de Marine Le Pen et maintenant dans l'activité du groupe parlementaire du FN/RN, ce parti ne s'intéresse guère aux difficultés des personnels de l'Éducation nationale : du bâti délabré, des injonctions permanentes de la hiérarchie, du manque de moyens et de formations pour les personnels, du manque de personnels médico-sociaux et AESH.... Au contraire, l'école n'apparaît dans l'action du RN à l'Assemblée nationale, que pour appuyer un discours rétrograde, xénophobe et inégalitaire. SUD éducation combat sans relâche les discours mortifères, réactionnaires et autoritaristes de l'extrême droite. **SUD éducation combat la banalisation et la tentative de dédiabolisation du FN/RN, c'est pourquoi SUD éducation refusera d'être auditionné dans le cadre des missions parlementaires par des député.es d'extrême droite.**

**FAIRE TAIRE**

**L'EXTRÊME DROITE :**

**UN COMBAT SYNDICAL**



éducation  
**Sud**  
Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Les pressions menées par les groupuscules d'extrême-droite se multiplient dans le monde éducatif : quelques exemples récents

**Malgré le soutien de Bolloré, Zemmour et ses sbires ont subi un échec cuisant à la présidentielle et aux législatives. Privé de la respectabilité d'un mandat électoral, depuis la rentrée 2022, ils focalisent leur activisme raciste sur l'école à via le collectif «Protégeons nos enfants».** Localement, il s'appuie sur un réseau de "parents vigilants" dont la porte-parole n'est autre que Agnès Marion, une ancienne candidate de «Reconquête ! » aux législatives, également collaboratrice de Marion Maréchal. Ce réseau est constitué comme ce qui pourrait être une fédération de parents d'élèves d'extrême droite qui s'attaquent aux personnels de l'éducation nationale et aux étudiant·es. Leurs militant·es utilisent massivement les réseaux sociaux et la fachosphère pour s'attaquer à des professeur·es, des syndicats. Ils n'hésitent pas à les mettre en danger en les exposant à la vindicte populaire à la manière de ce que faisait l'association de Farida Belghoul avec son collectif des Journées de retrait de l'école (JRE). La diffusion d'une vidéo accusant une enseignante de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire) d'avoir fait déshabiller un petit garçon et une petite fille et de leur avoir demandé de se toucher les parties génitales avait valu à la leader des JRE une condamnation pour diffamation publique.

**À Luçon**, en novembre 2022, le groupe « parents-vigilants » dirigé par Sandrine Delatre, candidate malheureuse de « Reconquête ! » dans la cinquième circonscription de Vendée, s'est attaqué au lycée Atlantique qui a fait intervenir Cédric Herrou. L'agriculteur de la vallée de la Roya qui avait été poursuivi pour avoir aidé des étrangers en situation irrégulière, et qui avait été définitivement relaxé en 2021, y intervenait dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté. Un rassemblement, à l'appel de SUD éducation Vendée, s'est tenu avec succès.

**À Valenciennes**, c'est une collègue de philosophie du lycée Watteau qui s'est trouvée visée par des menaces émanant des sympathisant·es de « Reconquête ! ». La raison : elle projetait d'emmener à Calais ses étudiant·es de Lettres en classe préparatoire dans le cadre d'un projet pédagogique interdisciplinaire centré sur la notion de frontières et d'exil. Son nom, l'établissement où elle exerce, la date de la sortie ont été publiés sur les réseaux sociaux. Des menaces ont été proférées à son encontre. La sortie scolaire a dû être annulée par raison de sécurité.

**À Castelnaudary**, SUD éducation dénonce également le communiqué LGBTIphobe de « Reconquête ! » ciblant la tenue d'une réunion d'information sur les questions liées aux spécificités LGBTI+ à destination des élèves du lycée Germaine-Tillion. Le parti d'extrême droite y dénonce une réunion auprès des parents d'élèves et en la qualifiant de "propagande LGBTI+", affirmant que les "mouvements LGBTI+ (...) cherchent à s'introduire" dans les établissements scolaires. En demandant l'annulation des campagnes d'information et de sensibilisation autour de ces questions, la section audoise de Reconquête nourrit les haines LGBTIphobes qui sont à l'origine de ces violences et discriminations ciblant les personnes lesbiennes, gay, bi, trans et intersexes, ici désignées comme des menaces dont les autres enfants devraient être "protégés". Cela au mépris d'une actualité qui démontre la violence subie par les élèves gays ou trans...

**À Toulouse**, le 18 février devait se tenir à la Médiathèque José-Cabanis une « lecture drag » à destination d'enfants de 3 à 6 ans, dans le cadre d'un temps fort culturel autour des questions de genre, organisé dans le réseau des bibliothèques de Toulouse. Un mouvement d'extrême droite, « Furie

française », a lancé une pétition contre cette initiative qui a recueilli 5 000 signatures. Suite à cette pression, Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, a réduit l'audience aux seuls majeurs pour la lecture à la Médiathèque José-Cabanis. Suite à cela, un militant de « Reconquête ! » relance l'affaire en publiant sur twitter une vidéo devant l'école, pour raconter ses interventions auprès des parents d'élèves et du directeur de l'association en charge du CLAE (co-organisateur de l'événement de la MJC). SUD Education exige le retrait de cette vidéo devant l'école de Patte d'Oie dans laquelle des lieux et des personnes sont ouvertement nommés et désignées à la vindicte de mouvements d'extrême droite qui n'ont rien de rassurants, tant pour les parents d'élèves que pour les personnels du secteur de l'éducation, de l'animation ou de la MJC.

**À Callac**, une enseignante et élue municipale est victime de diffamation par l'extrême droite. Pendant des mois, l'extrême droite a fait régner un climat de terreur sur cette commune des Côtes d'Armor (22) qui s'était portée volontaire pour un projet d'accueil de réfugiés. Enchaînant désinformation et amalgames honteux l'extrême droite a occupé le terrain, diffusé des tracts et des rumeurs mensongères. Finalement, faute de soutien de la préfecture, le conseil municipal a cédé sous la pression. Riposte Laïque a publié sur son site internet un article diffamatoire et ordurier qui visait particulièrement l'élue en charge du suivi du projet, par ailleurs enseignante. Ce texte fournit de

nombreux détails sur la vie professionnelle et personnelle de cette élue, ainsi que des éléments permettant d'identifier l'établissement scolaire où elle travaille et le lieu où elle vit. Parmi les participants aux manifestations orchestrées par le parti Reconquête contre le projet Horizon se trouvent des éléments particulièrement dangereux et violents et des personnes condamnées pour apologie du terrorisme.

**À Lille**, Solidaires Étudiant·es, syndicat étudiant membre de l'Union syndicale Solidaires, organisait une projection-débat de Génération Hate sur leur Université. Ce documentaire portant sur le bar La Citadelle, repaire de l'ultradroite lilloise, produit par Al Jazeera en 2018, dénonçait les pratiques racistes, islamophobes, misogynes, du groupuscule Génération identitaire, aujourd'hui dissous. Suite à des menaces d'agression de l'extrême droite, la présidence de l'Université de Lille a pris la décision unilatérale d'annuler cette projection. Par cette annulation et en empêchant que ce documentaire soit diffusé, l'Université de Lille fait le jeu de l'extrême droite qui utilise les menaces précisément pour obtenir l'annulation d'événements qui lui déplait.

**Ces exemples ne sont pas limitatifs ! Au contraire, très régulièrement de nouveaux exemples de ce type sont portés à notre connaissance.**



**Les violences d'extrême-droite ne se limitent pas à l'école : en témoignent les violences racistes à l'occasion de France-Maroc ou l'assassinat de trois personnes kurdes le 26 décembre.**

# **SUD éducation réclame des mesures concrètes pour protéger les personnels contre l'extrême-droite**

---

SUD éducation dénonce l'inaction des pouvoirs publics, alors que dans le même temps des camarades se font lourdement réprimer pour participer à des luttes écologistes et sociales. Au-delà de l'extrême droite, il faut lutter contre les offensives racistes d'où qu'elles viennent.

**La protection fonctionnelle doit être systématiquement proposée aux personnels menacés et mis en danger par l'extrême droite.** Le statut général des fonctionnaires prévoit dans son article 11 que "La collectivité publique est tenue de protéger le fonctionnaire contre les atteintes volontaires à l'intégrité de la personne, les violences, les agissements constitutifs de harcèlement, les menaces, les injures, les diffamations ou les outrages dont il pourrait être victime sans qu'une faute personnelle puisse lui être imputée". L'administration est donc tenue de mettre les agent·es à l'abri, et de compenser les préjudices subis. Ce droit à la protection fonctionnelle est valable aussi pour les agent·es contractuel·les. Le droit à la protection fonctionnelle est consubstantiel au statut des agent·es publics.

Dans une tribune publiée dans le monde, le ministre Ndiaye écrit : "L'émancipation voulue par l'école républicaine ne se négocie ni sous la pression religieuse ou politique ni sous l'influence préoccupante des réseaux sociaux (...) Les équipes éducatives sont soutenues et formées, les enseignants protégés, quelles que soient les menaces qu'ils peuvent subir." SUD éducation exige une réelle protection de tous les personnels.

**SUD éducation exige que la protection des personnels soit assurée, que leur lieu de travail ou leur adresse personnelle ne soient plus exposés sur les réseaux sociaux.**

**SUD éducation s'investit dans les luttes contre toutes les discriminations et systèmes de domination. Ce combat est d'autant plus nécessaire dans le contexte politique, marqué par le renforcement de l'extrême droite et de ses idées nauséabondes dans l'espace politico-médiatique.**

**SUD éducation milite pour une école et une société émancipatrices, sans discriminations ni inégalités : l'extrême droite a toujours été et sera toujours l'ennemie d'une école publique, inclusive et laïque, et sa propagande haineuse n'y aura jamais sa place !**

**Plus que jamais, SUD éducation s'engage contre l'extrême droite !**

**Ne cédon pas aux pressions de l'extrême droite sur nos lieux de travail et d'études.**

éducation  
**Sud**  
Union  
syndicale  
**Solidaires**